



MAIRIE
Saint-Martin-de-Hinx

La Gazette - N° 42 - novembre 2023

« *Au cœur du village* »

Edito

Chères Saint-Martinoises,
Chers Saint-Martinois,



Le mois de novembre a vu se dérouler le processus réglementaire de l'appel d'offres pour l'extension de l'école. La commission de sélection des entreprises se réunira bientôt, pour un début de travaux prévu dans la foulée.

Après la réfection de l'assainissement en 2020, la réhabilitation de la salle des fêtes (Pierre Devert) en 2022, la sécurisation de l'entrée sud par un rond-point et les changements de systèmes de chauffages énergivores par des installations plus vertueuses en 2023, voilà le 5ème grand chantier de ce mandat qui va débiter.

Cela représente plus d'une grande opération d'infrastructure par an.

J'en profite pour remercier mon équipe d'élus dynamique, les services de la municipalité et les entreprises qui travaillent avec nous.

Toutes ces réalisations ne sont possibles que si l'ensemble des acteurs travaille de concert.

A. LAPEGUE

Conseil municipal du 21 novembre

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 12/09/2023 ;

1. Acceptation du don de l'association Entraide Saint-Martinoise pour les travaux campanaires ;
2. Modification de la composition des commissions communales ;
3. Mise à jour des comités consultatifs ;
4. Syndicat du Chenil de Birepoulet : retrait de la commune de Tarnos ;
5. Syndicat mixte EMMA : extension du périmètre du syndicat à la commune de TOSSE ;
6. FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) - convention d'exécution maintien dans l'emploi et reclassement professionnel ;
7. FINANCES - Décision modificative n° 1 ;
8. Acquisition amiable du bar du Fronton (EPFL)
9. Informations et questions diverses :
 - création d'une régie d'avances,
 - E.R.P.,
 - Résidence seniors,
 - Extension de l'école,
 - Projet Domofrance,
 - Maison de Santé Pluriprofessionnelle

ENTRETIEN ESPACES VERTS ET CIVISME

Avec l'automne, l'heure est à la taille des nombreux massifs. Nous en profitons pour rappeler à tous les citoyens que les haies et arbustes plantés sur leur terrain doivent être entretenus dans la limite de propriété sans débiter sur l'espace public.

D'autre part, nous déplorons encore de nombreux dépôts d'ordures illégaux aux abords principalement du tennis et à l'arrière de certains lotissements. Pour rappel, la déchetterie de la commune est ouverte le lundi matin, le mercredi toute la journée et le samedi après-midi.

Aussi, pour faciliter le travail de nos agents techniques, qui ont œuvré rigoureusement à l'entretien des espaces verts pendant cet été propice à la pousse (soleil et pluie), nous vous invitons à ramasser les déjections de vos animaux de compagnie. Il est important que nos agents communaux puissent effectuer leur travail dans des conditions d'hygiène correctes.

Nous comptons sur votre civisme pour que Saint Martin de Hinx reste un village où il fait bon vivre.



Un maître
responsable ramasse.
Merci à tous

ERP Salle socioculturelle, trinquet et médiathèque

Le 31 octobre dernier, nos bâtiments communaux et les registres de sécurité afférents, classés ERP 3 (Equipements Recevant de Public classé en 3ème catégorie), ont été examinés. Cette visite avait pour objectif de contrôler les dispositions administratives et matérielles liées au risque incendie.



15 prescriptions ont été relevées lors de l'inspection des locaux :

9 étaient prioritaires et à lever sous 7 jours :

- Fournir le compte-rendu de vérification périodique pour la chaudière à Fioul,
- Fournir le compte-rendu de vérification périodique pour les pompes à chaleur de la médiathèque,
- Remplacer le Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité dans l'escalier d'accès extérieur des tribunes,
- Poser des fermes portes sur : Local TGBT rez-de-chaussée ; Local entretien Médiathèque ; Local rangement ; Local sous escalier rez-de-chaussée ; Local TGBT niveau trinquet ; Local sous escalier niveau trinquet ; Porte cuisine rez-de-chaussée ; Portes salle polyvalente/hall,
- Supprimer tous les blocs portes où il y a des fermes portes, maintenir les portes toujours fermées,
- Rajouter un bouton moleté sur la porte d'entrée de la Médiathèque,
- Supprimer le stockage des chaises sous l'escalier extérieur,
- Supprimer la baie coulissante hall/trinquet,
- Revoir la fermeture de la porte escalier du gradin (étage trinquet),

Celles-ci ont été levées, ce qui a permis à la commission départementale (Préfecture, SDIS et Gendarmerie) de délibérer favorablement le 13 novembre pour la conformité de la salle et son maintien ouvert.

6 n'étaient pas prioritaires et sont à lever pour le mois de février :

- Mettre dans un boîtier le registre de sécurité de l'ERP,
- Déposer un dossier de travaux (Cerfa 13824*04 pour aménagement, extension, modification d'un ERP), pour régulariser toutes les modifications réalisées dans l'ERP depuis plusieurs années sans déclarations préalables : Agence postale (pare-feu 1/2h); Bar pelote (coupe-feu 1/2h); Baie vitrée hall et rideau métallique (porte coupe-feu); Salle de réunion au 1er étage (gradins). Pour cela, il est nécessaire de prendre l'attache d'un bureau de contrôle pour le RVRAT (rapport de vérification réglementaire après travaux) afin de respecter l'article C024,
- Revoir les conventions en y intégrant l'aspect sécurité,
- Former le personnel à l'utilisation des extincteurs,
- Poser des Flashs visuels d'alarme générale dans les locaux PMR pour les malentendants,
- Rajouter un extincteur type F dans la cuisine à proximité de la friteuse.

Conseil d'école

Le 14 novembre a eu lieu le 1er conseil d'école de l'année scolaire, en présence des représentants des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, des agents communaux et des élus municipaux. Le nouveau règlement intérieur a été présenté, et il a été notamment donné lecture du paragraphe sur les retards et leurs conséquences. Il a été approuvé à l'unanimité.

La parole a été donnée aux enfants pour faire remonter leurs demandes. Puis, une présentation des effectifs a été faite par Mme BARBARY, directrice de l'école. Ensuite, le bilan de la coopérative scolaire a été réalisé par Mme ELUZIN, et l'APE a été remerciée pour le don de 7 400€.

L'équipe enseignante a présenté les diverses actions menées : le projet Phare (plan de prévention du harcèlement à destination des écoles), le projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble), le 1er exercice de sécurité s'est bien déroulé...

Un point a été effectué par M. CANET pour les dispositifs EMILE et ERASMUS. La 1ère période de l'année, une réflexion a été menée pour les groupes de la GS aux CM2, avec un établissement de JACA en Aragon, avec pour finalité un séjour là-bas. Or, fin octobre, ERASMUS a édité de nouveaux documents de gestion financière et différents types de contrôle. Malheureusement, les projets désirés ne sont plus éligibles.

Ils ne perdent pas espoir et réfléchissent à d'autres solutions.

Fête patronales dites « Fêtes d'hiver »

De nombreux Saint Martinois se sont retrouvés les vendredi 10 et samedi 11 novembre, pour fêter dignement leur saint patron et l'arrivée de l'hiver.

Le vendredi, différents producteurs présents nous ont régales de plateaux d'huîtres du banc d'Arguins, de cochon grillé, de galettes et de tartines locales ...

L'APE a, quant à elle, réalisé les desserts et les pâtisseries...

Le domaine du Lisé était présent pour nous proposer ses vins locaux.

Le SMBS Tennis tenait la buvette et assurait l'animation musicale.

Les 120 convives ont pu profiter de cette soirée en toute décontraction.

Le samedi, le comité des fêtes reprenait le flambeau avec un menu appétissant composé d'une assiette de charcuterie, de Tartiflette et de mousse au chocolat.

Là encore, la centaine de festayres a passé un bon moment où chacun a pris plaisir à échanger.



APE, soirée Halloween

Halloween fut de nouveau un franc succès. Nous vous remercions tous pour votre participation à cette journée qui nous a demandé du temps et de l'investissement !

L'année prochaine, nous espérons à nouveau partager ce moment et vous faire plaisir, avec les familles et les amis. Désormais, en partenariat avec l'atelier du Chocolat, nous allons nous occuper des chocolats de Noël. La vente est ouverte à tous. Le bon de commande est en ligne sur la page facebook.

Vous pouvez passer commande via facebook, au 0671752159 ou à l'adresse mail apestmartindehinx@gmail.com.

Tous les bénéfices serviront pour les enfants de l'école : goûter de Noël, livres de Noël offert à chacun des enfants de l'école etc..).



N'oubliez pas également le rdv incontournable du mois de Décembre, le marché de Noël du vendredi 1er Décembre. Nous vous accueillerons, avec de quoi boire/manger ensemble, pour encore une fois partager un moment et créer de merveilleux souvenirs, nous confectionnons également quelques créations pour la décoration de votre sapin.

On se donne rdv très prochainement !!

Commémoration du 11 novembre

Ce samedi 11 novembre, les élèves de l'école primaire, leurs enseignants et la clique Biaudo's St Martin étaient réunis autour des anciens combattants ; ils étaient accompagnés des élus et de citoyens, pour rendre un hommage appuyé à tous les soldats tombés pour la France.

Monsieur le Maire dans son discours a rappelé les conséquences de tous les conflits mondiaux actuels et passés, et l'importance du souvenir.



Cette cérémonie a été réhaussée par une vibrante Marseillaise chantée par les enfants, et accompagnée par la clique, toujours rigoureuse, et très impliquée dans ces moments de souvenirs.

Merci à tous les participants cette commémoration.



SMBS DANSE

Le saviez-vous ?

L'association SMBS comporte une section danse très dynamique. En effet, elle propose chaque semaine 10 heures de cours de danses de société (valse, tango, chacha, ...), danses latines (salsa, batchata ...), rock et country. C'est cette diversité qui fait la singularité du SMBS Danse. Les adhérents viennent parfois de très loin pour trouver une telle diversité.

Ce sont cette année 113 adhérents qui se retrouvent en soirée à Saint Martin de Hinx pour apprendre à danser ou se perfectionner. Outre les cours, l'association propose régulièrement des soirées dansantes qui peuvent accueillir des personnes extérieures à l'association.

Moment de partage et de convivialité, la danse est une discipline intergénérationnelle, accessible à tous âges. L'âge des adhérents, de 22 à 84 ans, en est la preuve.



Le Bureau

AGENDA

- Marché de Noël : 1er décembre
- Distribution CCAS colis de Noël : 9 décembre
- Repas Réveil d'Automne : 14 décembre

CCAS : colis de Noël

Les élus et les membres du CCAS feront le tour de la commune le samedi 9 décembre après midi pour offrir le traditionnel colis de Noël à tous les Saint-Martinois nés en 1948 et avant.



Bienvenue à

Diego, Patrice, Marc BOBINET né le 14 novembre



Une pensée pour ceux qui nous ont quitté

Mme SABAROTS Simone Irène - 5 novembre

Collectif de parents

Fin Septembre, un collectif de parents d'enfants notifiés s'est réuni pour aborder la question du manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) dans notre l'école.

Ce manque peut avoir des répercussions significatives sur l'apprentissage et le bien-être des élèves en situation de handicap, mais également sur tous nos enfants. À la suite de cette réunion, plusieurs actions ont été entreprises pour remédier à la situation :

- Réunion avec la municipalité pour signifier le problème et exposer les différentes actions envisagées,
- Envoi d'un mail commun aux autorités compétentes pour les informer de la situation et demander un soutien en termes de ressources humaines,
- Création de banderoles placées à des endroits stratégiques du village pour sensibiliser les parents,
- Parutions sur les réseaux sociaux pour attirer l'attention sur la situation et sensibiliser un public plus large,
- Annonce d'un rassemblement pour parler de cette problématique,
- Echange avec notre député Lionel CAUSSE.

Lors du rassemblement organisé le 06/10/23, un goûter a été offert à tous et une pétition a été mise à disposition de la communauté. 381 signatures de soutien ont été recueillies.

Grâce à toutes les personnes qui se sont investies et mobilisées, nous avons obtenu des heures pour les enfants notifiés. Cependant, l'absence prolongée jusqu'à la fin de l'année d'une AESH, nous engage à rester vigilants.

Nous remercions la municipalité et le député Lionel CAUSSE pour nous avoir soutenus dans nos actions. Nous n'oublions pas l'APE et les bénévoles qui ont géré les parutions.

